

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

ROUBAIX:

Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economie; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR: BERANT

Le Nord...
Trois mois...
Six mois...
Un an...

ANNONCES: 15 centimes
RECLAMES: 25 centimes
ON VEUT A TOUJOURS

Ce numéro a un SUPPLÉMENT

ROUBAIX 10 DÉCEMBRE 1869

Nous recevons ce matin quelques détails complémentaires sur les désordres qui ont éclaté à Marseille dans la soirée de mercredi... Les perturbateurs, au nombre d'environ 1,500, ont voulu protester à leur manière contre les manifestations catholiques...

Aux plus beaux jours de 1848, dit l'Union, les tapageurs de la révolution nous forcent d'illuminer; il plait aux catholiques de Marseille d'illuminer à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, et cette manifestation de foi ne trouve pas grâce devant la liberté comme l'entendent les révolutionnaires.

Il nous est parvenu que des manifestations sympathiques ont eu lieu aussi mercredi dans d'autres grandes villes, à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse, à Nîmes, à Moulins.

Le discours prononcé par M. de Forcade dans la séance du Corps législatif de mercredi a produit à Paris une assez vive sensation. On le considère comme un démenti adressé aux bruits de crise ministérielle.

Le commencement de la séance d'hier a été marqué par un incident qu'un de nos correspondants nous relate ainsi:

M. Rochefort proteste contre les paroles du ministre de l'intérieur, qui a qualifié de naïf le projet de loi qu'il a présenté de concert avec M. Raspail.

M. le président prie l'orateur de parler seulement sur le procès-verbal.

M. Rochefort continue. Il est interrompu de nouveau par M. le président et par un grand nombre de députés. Il s'écrie alors, que ces rires et ces interruptions sont aussi mal placés que ceux de « Monsieur le chef de l'Etat », à l'ouverture de la séance impériale.

Les cris et les rires redoublent. Plusieurs membres s'écrient: c'est ridicule!

M. Rochefort: si je suis ridicule, je ne l'ai jamais été jusqu'à me promener avec un aigle apprivoisé sur l'épaule et un morceau de lard dans mon chapeau.

Ces dernières paroles sont accueillies par de violents murmures.

L'incident n'a pas d'autre suite.

Un autre incident de la même séance d'hier jeudi:

M. le président Schneider, Je lis la formule du serment:

« Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur. »

M. Rochefort. Je le jure!

M. le président Schneider. Acte du serment.

M. Rochefort est admis.

J. REDOUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, jeudi 9 décembre.

Les validations continuent au Corps législatif, et au train dont va la Chambre, il y aura bien peu d'élections à recommencer. Hier, la discussion sur l'élection de M. Dréolle a amené M. de Forcade à la tribune; c'est peut-être le meilleur discours qu'il ait prononcé depuis qu'il est au pouvoir. On peut même dire que c'est un discours-ministre, en ce sens que ses déclarations libérales lui permettent d'entrer, en changeant de porte-feuille, dans la prochaine combinaison ministérielle. Le chiffre de 171 voix qui a validé l'élection de M. Dréolle prouve que le gouvernement peut toujours compter sur une majorité respectable.

Contrairement à ce qui avait été dit, l'Empereur avait eu connaissance du programme du centre droit avant même qu'il fut communiqué à la réunion du centre gauche, samedi dernier, et il n'a pas élevé d'objection contre l'introduction dans ce manifeste des mots: régime parlementaire. En revanche, dans le monde gouvernemental, on repousse énergiquement la proposition du centre gauche, tendant au partage du pouvoir constituant. On m'assure même que l'Empereur se serait expliqué sur ce point avec quelques députés; il aurait rappelé que sous le régime parlementaire, la constitution, le pacte fondamental, était à l'abri de toute atteinte, et que si l'Empire avait déclaré la constitution perfectible, il avait eu soin d'entourer de garanties et de précautions toutes les modifications qu'elle pouvait subir avec le temps.

Par conséquent nous avons tout lieu de croire que la fusion entre le tiers-parti et le centre droit ne s'accomplira pas; il y aura alliance le plus souvent, mais les deux partis conserveront provisoirement leur autonomie; ce qui, à nos yeux, ne saurait être un mal, car il nous sera ainsi permis de mieux suivre les diverses évolutions de l'opinion publique.

Il y a si longtemps que nous n'avions eu de procès de presse que l'on s'est ému de ceux qui sont en ce moment pendants. A vrai dire, de ces divers procès, il n'y en a qu'un qui ait un caractère franchement politique, c'est le procès intenté au Rappel. Les autres sont motivés par des contraventions;

celui de la Presse n'est que la suite de l'ancienne affaire Mires. L'action intentée au Rappel est motivée par une offense contre l'Empereur.

Je ne veux pas examiner la question de savoir si le gouvernement a tort ou raison de poursuivre les journaux, car les avis sont partagés; mais je tiens à constater que, en dehors de tout esprit de parti, beaucoup de gens considèrent ces poursuites comme une inconscience après tous les excès dont nous avons été témoins et dont le bon sens public avait fait justice. Elles donnent un poids considérable à la proposition de M. Pinard demandant pour la presse le régime du droit commun. Que l'on supprime toute législation spéciale, et nul ne sera plus en droit de reprocher au gouvernement d'agir comme pourrait le faire tout simple particulier et de poursuivre des insulteurs et les diffamateurs.

Pour que le traité de commerce avec l'Angleterre cesse d'avoir son effet en 1871; il faut qu'il soit dénoncé avant le 4 février prochain; aussi les auteurs de l'interpellation sur la question économique se proposent de la déposer avant la fin de la session extraordinaire. Le temps presse en effet, car si la session ordinaire ne doit s'ouvrir que dans les derniers jours de janvier, il faudra, vu l'urgence, que cette interpellation ait le pas sur toutes celles qui auront été déposées auparavant. Je puis vous dire que le gouvernement est bien résolu à refuser la dénonciation des traités.

Voici, d'après un on-dit, la liste des futurs collègues de M. E. Ollivier: MM. Magne, De Chasseloup-Laubat, de Forcade, Rigault de Genouilly, Leroux, Segris, Baroche. On parle du général de Castelnau pour remplacer M. Le Boeuf, et de M. Louvet pour la place de M. Bourbeau.

CH. SANOT.

Ouverture du Concile.

Nous lisons dans l'Union:

Une seconde dépêche sur l'ouverture du Concile nous est parvenue hier soir trop tard pour pouvoir être insérée dans notre édition de Paris et des départements. Parti de Rome à 4 heures 25 minutes, ce télégramme est arrivé à Paris à 6 heures et demie. Voici les nouvelles informations que notre correspondant nous transmet:

Après la messe, qui a été célébrée, comme nous le disions hier, par Son Excellence le cardinal Patrizzi, l'évêque secrétaire du Concile, Mgr Fessler, a solennellement porté le saint Livre des Évangiles sur l'autel papal, et l'a déposé sur le trône préparé par les clercs préposés à cet effet.

Cette cérémonie terminée, Mgr Passarelli, archevêque in partibus d'Iconium, revêtu de la chape et portant en main sa mitre, est allé baiser le genou du Saint-Père et recevoir sa bénédiction; puis il est monté en chaire et a prononcé le discours d'ouverture, la mitre en tête.

Lorsque l'orateur sacré a cessé de parler, le Pape a reçu l'obédience de tous les Pères du Concile. Cette cérémonie, suivie de prières liturgiques qui sont fort imposantes, a duré plus d'une heure.

Pour la cérémonie de l'obédience, Sa

Sainteté avait revêtu ses habits pontificaux, c'est-à-dire ceux qu'elle porte aux jours solennels quand elle célèbre le saint sacrifice.

L'allocation du Pape a fait une grande impression sur l'auguste assemblée. La voix du Souverain-Pontife était sonore; sa figure rayonnante et inspirée.

Le décret d'ouverture, lu par le secrétaire du Concile, avec le cérémonial indiqué dans le methodus, a été voté par acclamation ainsi que l'indiction de la prochaine session pour le saint jour de l'Épiphanie.

Avant le chant du Te Deum, le Saint-Père a donné sa bénédiction solennelle.

Il était trois heures lorsque l'auguste assemblée s'est séparée.

La dépêche que nous transcrivons porte que le Concile est demeuré public. Notre correspondant ajoute que la joie est générale à Saint-Pierre comme dans Rome, et que l'ordre le plus parfait règne partout. Malheureusement les mauvais temps a contrarié les illuminations et les réjouissances publiques.

A. ROUYÉ.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Aumale.

Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, princesse des Deux-Siciles, fille du prince de Salerne, archiduchesse d'Autriche, née le 26 avril 1822, épousa, le 25 novembre 1844, le duc d'Aumale, son cousin.

Par son père, elle était nièce du roi de Naples Ferdinand II; par sa mère, elle était petite-fille de feu l'empereur d'Autriche François I^{er}, cousine-germaine de l'empereur actuel, nièce et belle-fille à la fois de la reine Marie-Amélie.

La duchesse a occupé les plus brillantes positions, les situations les plus enviables de ce monde. Peu après son mariage, elle suivait son époux à Alger, où il allait en qualité de gouverneur général; c'était presque une royauté.

Survinrent les crises révolutionnaires, survint l'Exil. A ces malheurs, où elle ne pouvait rien, elle opposa la douce résignation de la femme, de la mère, et le bonheur domestique qu'elle sut créer tout une large compensation aux regrets politiques.

La fortune considérable du duc d'Aumale permettait d'exercer la plus généreuse hospitalité envers tous ceux qui allaient porter aux exilés une poignée de main française.

Après la mort de la reine, la famille royale quitta le château de Claremont, et c'est Orléans-House qui devint le centre des plus vives amitiés, des plus tendres affections et des plus sincères dévouements.

La fatalité semblait poursuivre la duchesse avec un cruel acharnement. C'est là qu'elle apprit la mort de son fils aîné, le prince de Condé, enlevé à Sidney (Australie), dans le premier voyage qu'il entreprenait pour achever son éducation.

Des six enfants de la duchesse d'Aumale, un seul a survécu. Le duc de Guise est aujourd'hui à peine un adolescent, et le ciel inclement ne l'a pas doué de cette gaieté inconsciente que la santé donne seule aux enfants.

Quelques instants après la mort de Son Altesse, le précepteur du jeune duc écrivait une lettre touchante dont nous extrayons le passage suivant:

holm. Le bateau vous emporta le matin et vous rapporte le soir, après avoir parcouru les détours du lac, sondant ses golfes, effleurant ses îles, visitant ses villages, prenant et débarquant partout ses passagers.

La première excursion de M. de Simiane le conduisit au château de Skokloster, sur la rive occidentale du lac Clara. La famille illustrée qui habite ce splendide domaine marche à la tête de la noblesse du royaume, et elle accueille le visiteur avec cette simplicité, cette courtoisie et cette grâce à la fois familière et digne, qui tient des réceptions princières et de l'hospitalité patriarcale.

Georges ne trouva au château que la vieille comtesse douairière de Brahé. La famille, qui se composait de sa bru, veuve comme elle, et de deux jeunes enfants était allée battre les buissons dans le parc avec une amie en visite. Georges fut retenu à dîner. Le château est curieux pour un étranger, tout plein de souvenirs d'héroïsme et d'amour. Mme de Brahé racontait avec le charme infini de ces grandes dames d'autrefois, qui ont tout vu et qui savent tout dire; les heures s'écoulaient donc assez vite, et la noble hôtesse en était encore à la seconde édition de cette étiéologie sentimentale de la belle Elba Brahé, qui fut la Bérénice et la Marie Mancini de Gustave-Adolphe, quand Georges, jetant un oeil distraité par la fenêtre ouverte, aperçut deux jeunes enfants, le frère et la sœur, qui s'en venaient courant dans la grande allée du

Orléans-House, 6 décembre.

La princesse ne partageait pas les illusions qu'on conservait encore autour d'elle. Depuis plus d'un mois, elle se croyait frappée mortellement. On l'a plus d'une fois entendue murmurer, comme parlant à l'ombre de son fils aîné, le prince de Condé: « Mon cher enfant, je vais aller te revoir... Elle demandait, un jour, s'il y avait de la place dans la chapelle de Weybridge pour mettre son corps auprès de celui de son fils. Elle n'a donc pas été surprise par la mort; elle s'y était préparée avec tant de foi et de calme, que beaucoup croyaient que c'était elle qui se trompait, et qu'elle s'alarmait trop vite.

Elle ne se trompait pas. Hier, le duc d'Aumale, qui se bécotait encore de ces espérances, avait désiré s'absenter une heure pour aller chez le duc de Nemours, son frère, à Bushy Park. Il n'y avait pas un quart d'heure qu'il était parti que l'on vit paraître sur les traits de la malade les signes de l'asphyxie.

Le médecin accourut, reconnut ce qu'il avait toujours redouté, une obstruction de l'artère pulmonaire.

La princesse appelle son fils, qu'elle bénit avec une tendresse suprême. Elle appelle son mari qui n'était pas là. On court le chercher. Elle ne demande plus que de pouvoir vivre jusqu'à ce qu'il arrive... Quand il vint s'agenouiller au pied de son lit, elle ne pouvait plus parler; mais ses yeux se fixant sur lui avec une expression indicible. Le bonheur de toute sa vie brillait dans ce dernier regard... Et c'est ainsi qu'elle expira.

La duchesse d'Aumale était atteinte d'une affection du système circulatoire. Une série nombreuse de graves accidents, énergiquement combattus; tenait depuis six semaines son existence en échec. Et c'est au moment où l'on croyait à une amélioration décisive qu'est arrivée la crise foudroyante qui l'a enlevée, le 6 décembre, à deux heures un quart, à la tendre et dévouée des siens.

Un de nos collaborateurs nous a raconté hier de sa propre personne ce qu'il avait vu de la mort de la duchesse. Nous sommes sûr qu'on serait l'interprète de tous ceux qui l'ont connue, et qu'on devancerait le jugement de la postérité en inscrivant au-dessous: « C'est une honnête femme. »

(Figaro)

Emile Blavet.

L'avenir de la production houillère.

L'immense développement que la production et la consommation de la houille ont pris dans ces cinquante dernières années, a attiré l'attention des ingénieurs, des géologues et des économistes sur une question qui ne laisse pas d'avoir sa gravité, surtout pour les générations à venir. Pour combien de temps encore les mines, d'où l'on extrait le précieux combustible, fourniront-elles à la consommation industrielle les quantités croissantes de charbon qu'elle exige? A quelle époque probable ces mines seront-elles épuisées?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette question intéressante est posée? En évaluant

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 11 Décembre 1869.

— 11 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

III

(suite.)

Georges passa la journée à la lire et à la rêverie. Il en creusa les phrases, et il en pesa les expressions, s'efforçant de découvrir le mot pensé sous le mot écrit. Mais celle était d'une convenance et d'une mesure parfaites. Ce sont les qualités qui distinguent les femmes du vrai monde. Georges ne put soupçonner une intention générale, si ce n'est le chevalier disait vrai; mais rien de particulier dont il dut tirer avantage. Sans doute, c'était peu pour lui; mais pour elle, n'était-ce point déjà beaucoup? Il obtint du chevalier la permission de faire lui-même la

réponse que celui-ci devait envoyer à la comtesse. Le premier jet ne lui réussit pas: il s'aperçut à la lecture que cette lettre d'un ami était celle d'un amoureux, qu'il mettait une déclaration dans la bouche du chevalier, et que sa passion brûlante courait sous la plume froide d'Axel. « Cela est trop, se dit-il, et puis, si la comtesse s'y trompait, si elle attribuait au chevalier ce qu'il ne lui dit que pour moi! il y a là un danger et la chose est délicate. » Il jeta son brouillon au feu, recommença et fut plus content de la seconde épreuve. C'était à peu près possible. Il parlait d'amitié, de souvenir... des vifs souvenirs que la comtesse laissait partout, des regards qui l'avaient suivie, des espérances qui l'attendaient... Si réservée que l'expression fut toujours, on devinait comme un trouble secret... Après une phrase assez émue, Georges glissa son nom assez habilement, en disant qu'il avait plus d'une fois demandé des nouvelles de la comtesse: rien de plus. Axel relut, approuva la rédaction, en se félicitant lui-même des progrès qu'il avait faits dans la langue française. « Ce n'est plus du français de Stockholm, c'est du français de Paris, disait-il, et je ne jurerai pas que l'on ne s'en apercevra point quelque part... » mais je ne crois pas que l'on s'en fache, » ajouta-t-il. Il recopia la lettre et l'envoya.

Au bout de trois semaines, Axel reçut un second billet plus court que l'autre. Il

le porta sur-le-champ à son ami. Georges y trouva comme un souffle de printemps: l'espérance et battait des ailes; la vie courait et frémissait dans ces lignes écrites à la hâte pour demander les drames de Schiller et la Saga de Frithiof. La comtesse y parlait avec une émotion visible de l'heureux retour et du cher revoir, dont elle ne fixait point encore l'époque.

V

Cependant les premières brises de mai passent tièdes sur les montagnes; la séve court dans les branches flétries qui se relèvent, les bourgeons roses s'entr'ouvrent, les feuilles se dépliant, vertes au bout des rameaux noirs encore et déjà gonflés; la mousse refléurit avec la bruyère sur les rochers de granit et les cataractes, secouant leurs chaînes de glace, sonnent et retentissent dans les bois.

Le Mélar était libre, comme le lac Clara, son voisin; les steamers reprenaient chaque matin leur route vers le Nord. L'aristocratie, que ne retenaient point à Stockholm les affaires de la diète ou des charges à la cour, en attendant la saison des bains ou des voyages, retournait à ses villégiatures dans les châteaux.

Georges voulut faire quelques visites aux familles dans lesquelles il avait été reçu l'hiver. Rien de plus facile autour de Stock-

parc. Deux femmes les suivaient: l'une était la comtesse de Brahé, avec laquelle Georges avait dans une fois ou deux pendant les dernières fêtes de l'hiver; l'autre... elle se retournait en ce moment vers la grande avenue de tilleuls et d'ormes qui traversait le parc dans toute sa longueur, et l'on ne pouvait point apercevoir son visage; mais à l'éclat de sa tournure et à la désinvolture superbe de son mouvement, M. de Simiane ne pouvait hésiter une seconde. En faut-il tant pour reconnaître la femme aimée? Un des enfants, revenant vers elle, la tira par sa robe pour lui donner une fleur; Georges revint le cher et doux visage. La surprise fut grande, et non moins grande l'émotion. Tout son sang reflua au cœur: il retomba, plutôt qu'il ne s'assit dans son fauteuil, et pour se donner une contenance, il prit sur la cheminée un album de dessins, et se mit à étudier les costumes pittoresques de la Dalécarlie.

Bientôt la porte s'ouvrit à deux battants, et les marmots, courant à leur grand-mère, répandirent sur ses genoux leurs mains pleines de fleurs.

Mes petits-enfants! dit à Georges la vieille comtesse en promenant des carresses sur les deux têtes blondes.

La suite au prochain numéro.